



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 19 janvier 2019

Rapport financier – exercice 2018

Le second exercice comptable de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs s'est correctement réalisé du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Il se conclut sur un résultat négatif (Déficit) **de 20,45 euros**, vingt euros et quarante-cinq centimes.

L'exécution budgétaire a été plus aléatoire :

- ◆ Côté Recettes, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs n'a bénéficié d'aucune subvention ni CNDS ni Région, d'où un niveau de recette en recul de 13,2 % par rapport au prévisionnel.
- ◆ Côté Dépenses, tous les secteurs n'ont pas atteint leur budget dépenses notamment du fait de la méconnaissance des sommes à disposition par les clubs/comités/districts. Près de 10,6 % des dépenses prévues n'ont pas pu être engagées.

Comptablement, l'exercice prend en compte une provision d'engagement pour la « part licences » des CDJE qui ne sont pas constitués ou partiellement constitués pour 566,25 euros. Des reprises de provisions ont été réalisées à hauteur 1 740 € et 391,18 €.

Le compte de bilan se situe sur un équilibre **de 39 469,74 euros**, trente-neuf mille quatre cent soixante-neuf euros et soixante-quatorze centimes.

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs dispose d'un capital constitué de 1500 euros, issus des versements des trois anciennes ligues.

Le trésorier,
Didier Pascal